



Porter plainte contre ma belle fille

Par bgervais2004

Bonjour,
depuis que j'ai rencontré mon amie il y a 9 ans, je subis sa fille, qui ne fais jamais ce qu'on lui demande, qui méprise tout le monde et qui exige qu'on fasse des choses pour elle, sans aucune reconnaissance.
Elle a aujourd'hui 22 ans et vis sous notre toit, dont je suis à moitié propriétaire avec mon amie.
Si on agit de façon à lui imposer des règles basique d'éducation, elle les refuse systématiquement.
Sa propre s?ur a fini par partir de la maison, ne la supportant plus.
Seule sa mère, aveuglée par l'amour maternel, la seule à la supporter, lui fait tout, lui paye tout, dont une voiture + assurance + essence, des études à 50000E et on lui a même rafraîchi une salle de bain attenante à sa chambre... etc...
Mais ça ne suffit pas, il faudrait la refaire..

Donc ça va, elle n'a pas trop à se plaindre de quoi que ce soit.
Mais lorsqu'on lui demande de faire quoi que ce soit dans la maison, c'est non, ou plus tard et finalement jamais fait.
Quand elle avait 12-13 ans j'avais du mal mais j'arrivais à passer au dessus, et je n'habitais pas en permanence sous le même toit que mon amie et ses filles. Maintenant oui.

Au bout de 9 ans de mépris des règles et des gens qui triment pour elle, il y a eu récemment un clash.

J'ai poussé ces affaires qui empêchait tout le monde de monter les escaliers.
Ca ne lui a pas plus.
Je lui ai alors dit d'aller vivre chez son père si la vie était trop dure ici.
Ca ne lui a pas plu non plus et elle m'a insulté.
J'ai donc balancé ses affaire qui traînaient dans les escaliers, dehors.
Elle est alors partie dans la chambre de sa mère et moi en disant qu'elle allait jeter mes habits dehors elle aussi.
Je lui ai barré la route devant le dressing, et là ça s'est mal passé.
J'ai voulu la sortir de la chambre, elle m'a frappé, je lui ai mis une gifle, elle m'a labouré le visage et les mains avec ses ongles, m'a donné de vrai coups de poing sur le visage et des coups de pieds dans les parties.
Sachant ce que je risquait si je répondait au même niveau, pourtant ça aurait été facile pour moi et elle le savait très bien, je me suis contenté de lui remettre quelques gifles, bien plus vexantes que douloureuses.

Quand à moi, comme je disais, j'ai des blessures au visage et au mains + un teeshirt déchiré. Elle n'a rien.
J'ai fait des photos, je vais aller voir un médecin pour constater, et je compte porter plainte pour marquer le coup.
Mais je sais d'avance ce qu'elle dira en niant et en déclamant que c'est moi qui ai commencé à la frapper gratuitement.
Du coup c'est sa parole contre la mienne. Il n'y avait pas de témoin sur le moment.

qu'en pensez vous?
Merci d'avance.
Bruno

Par AGeorges

Bonsoir BGervais,

A 22 ans, c'est une adulte. Elle est donc responsable de ses actes. Si vous avez des certificats médicaux, elle sera accusée de coups et blessures. Vous pouvez donc porter plainte. Les certificats feront la différence en votre faveur.
Vous n'avez pas précisé si elle travaillait ou si elle poursuivait des études.
Le mieux, c'est de l'éloigner en lui trouvant un petit logement. Seule, elle apprendra à s'entretenir elle-même et elle pourra laisser traîner ses affaires partout. Vous pouvez lui trouver une bourse, elle peut chercher un petit boulot, un contrat d'alternance ou autre plutôt que de se répandre chez sa mère.

Par bgervais2004

Bonsoir, merci beaucoup pour votre réponse.

Oui elle est étudiante.

J'ai même proposé, il y a quelques temps, d'acheter un appart pour la mettre dedans, elle a refusé!!

Elle est bien mieux chez maman à se faire entretenir et prendre sa mère pour sa bonne..

Et sa mère n'a aucune objectivité.

Mais le fait qu'il n'y ait pas de témoin au moment des faits ne risque pas de se retourner contre moi?

Par yapasdequoi

bonjour

Votre problème est d'abord familial. Il faut fixer des règles et que votre compagne prenne conscience de la situation et vous soutienne.

Tout passer à sa fille n'est pas lui rendre service.

Et personne ne vous impose d'héberger cette adulte qui vous pourrit la vie.

Par AGeorges

Bonsoir,

Mais le fait qu'il n'y ait pas de témoin au moment des faits ne risque pas de se retourner contre moi?

Pas si vous avez des preuves médicales et qu'elle n'en a pas.

Par ailleurs, elle est adulte. Donc responsable de ses actes. Pour la loi, c'est ça qui compte. Il s'agit d'un conflit entre adultes avec violences subies par l'un des deux.

Par bgervais2004

Ça fait du bien de se sentir soutenu, merci.

Sa mere, comme je disais, est incapable de trancher, elle aime sa fille et manque d'objectivité.

Quand j'en parle avec elle, elle me répond que je ne peux pas comprendre car je n'ai pas d'enfant... à hurler!

Et que sa fille a toujours été comme ça et qu'on y peut rien.

Je ne peux rien faire avancer par ce biais.

D'autre par si sa mère ne veut pas la foutre dehors, je ne peux rien faire, non?

Elle est propriétaire pour 50% du bien..

Par AGeorges

BGervais,

Vous êtes en présence d'une ado attardée. A 22 ans, je dirais même très attardée. La contrainte ou la violence n'y feront rien. Au contraire, cela réveille le sentiment usuel de rébellion.

Le cocon familial y est pour beaucoup.

Vous devez d'abord apaiser votre colère, qui ressort de vos textes, et ensuite étudier le problème à froid. Prenez ça comme un défi à votre cerveau. Lectures, consultation discrète de psychologues, pour des avis, des modus operandi.

Et d'ici quelques semaines ou mois, quand vous serez clair sur le sujet, parlez-en à votre compagne.

Le problème, ce n'est pas vous, c'est sa fille. Ce n'est pas sa fille par rapport à vous et à sa mère, mais par rapport à elle-même. A 22 ans, elle est majeure et même pas capable de ranger ses affaires. Elle va au devant de graves ennuis dans sa vie d'adulte qui approche. Il faut profiter du peu de temps qui reste pour lui apprendre l'indépendance. Sa mère doit y participer. Votre idée de la loger chez elle est bonne. Vous devez trouver les mots pour convaincre.

Et en attendant, plus de conflit. La gifle est à bannir, à 22 ans, c'est un aveu d'impuissance. Il faut utiliser d'autres méthodes et surtout la patience.

Du courage et du recul.

Par Rambotte

Sincèrement, moi, je quitterais la mère, vu ce que vous en décrivez par rapport à sa fille.

Par janus2fr

Sincèrement, moi, je quitterais la mère, vu ce que vous en décrivez par rapport à sa fille.

Bonjour,

J'allais écrire un peu la même chose...

J'ai connu une situation proche de la votre. Quand j'ai rencontré ma compagne, elle avait une fille de 6 ans. Quand elle est devenue ado, elle a commencé à être un peu difficile. A l'époque, elle ne voyait pas son père (avec qui elle a renoué bien plus tard). Contrairement à vous, ma compagne et moi avons toujours été solidaires ce qui nous a permis de traverser cette crise le mieux possible. Et aujourd'hui, plus de 30 ans après, tout va très bien.

Si, à l'époque, ma compagne avait agi comme la votre, je ne pense pas que cela aurait duré bien longtemps.

Excusez ces propos qui ne sont pas juridique...

Par bgervais2004

Bonjour, encore merci à tous pour vos commentaires.

En effet je reconnais que je suis en colère et que ça n'aide en rien, c'est une très bonne analyse.

Je vais y réfléchir.

Mais si j'attends de me calmer et d'analyser, ce qui risque d'être long, pourrais-je porter plainte dans plusieurs mois?

Quand à bannir la gifle, je suis d'accord aussi, mais dans ce cas précis, je me suis considéré quasiment comme en légitime défense. Et c'est la première fois en 9 ans..

Mais effectivement c'est un aveu d'échec. Je n'ai réussi à rien faire progresser en 9 ans. Juste à me faire insulter, au final, et mépriser. C'est elle qui commande toujours, sauf quand elle peut y trouver son propre intérêt, elle est manipulatrice.

En ce qui concerne sa mère, je tiens énormément à elle, et je crois, j'espère, que c'est réciproque. Je ne peux pas me résoudre à la perdre à cause de sa fille. Elle fait ce qu'elle peut. Elle est d'accord avec le fait que ça fille ne se comporte pas correctement, mais elle ne va jamais à la confrontation, elle lui demande de faire les choses en multipliant les "s'il te plait" en parlant tout doucement, sans la brusquer... et se fait envoyer balader, bien sûr.

Mais je l'aime profondément, j'ai 57 ans et j'ai mis du temps à trouver cette sérénité de couple, la seule ombre au tableau étant sa fille. Ce serait un gâchis terrible pour moi.

Merci, bonne journée à tous.

Bruno

Par AGeorges

Bonjour BGervais,

Porter plainte est un effet de la colère.

Quand votre colère sera retombée, vous abandonnerez cette idée. Porter plainte est une rupture quasiment définitive. Vous ne le ferez pas du fait de l'affection que vous portez à la maman.

Une colère envers autrui peut durer. Que ce soit vrai ou pas, considérez que ce qui est arrivé est de VOTRE faute. Vous tournerez ainsi votre colère contre vous-même. Et comme on est bien plus tolérant avec soi-même qu'avec les autres, cela passera plus vite.

Avec une 'enfant' de 22 ans à la maison, le rôle des parents change un peu. Il existe des moyens indirects (donc évitant la confrontation directe) de 'leçons'. Par exemple, au lieu que le dîner soit prêt tous les soirs et que votre belle-fille ait juste à mettre ses pieds sous la table, invitez votre compagne au restaurant et ne vous occupez pas de la maison et ne laissez pas votre compagne préparer un repas pour sa fille. Celle-ci devra se débrouiller.

Vous êtes en "guerre psychologique". Vous devez gagner.

Par bgervais2004

Cette façon de voir les choses est très intéressante et probablement juste.

En effet guerre psychologique, depuis 9 ans, personne n'a gagné ni perdu... et c'est toujours la guerre. Il y a des limites. Mais même en retournant la situation dans tous les sens, je me sens démuni, je n'ai aucun levier pour faire avancer les choses, elle est totalement à la charge de ses parents et ne me respecte absolument pas.

Oui j'ai sûrement ma part de responsabilité, de maladresses, mais j'ai toujours essayé de discuter, j'ai fait pas mal de petites choses pour elle, elle oublie ça très très vite et à plutôt tendance à refuser tout dialogue. Ou s'il y a dialogue, elle ne tient compte de rien.

En fait j'ai l'impression d'avoir déjà investigué toutes les pistes et d'être arrivé au bout des solutions..

Si je laisse passer cet attitude sans qu'il n'y ait aucune conséquence, alors elle estimera avoir gain de cause et

recommencera, c'est ce qui se passe depuis 9 ans. Elle se fout complètement de moi, et des autres, donc mon attitude n'a pas vraiment d'impact sur sa réflexion. Elle se comporte de la même façon avec sa mère qui tolère tout, donc ça ne peut pas avancer. Et je ne peux pas tolérer d'être méprisé à ce point et insulté sous mon toit en toute impunité.

Le coté irréversible de l'histoire est déjà atteint..

Mais il me reste un minimum d'amour propre, qui est bien maigre face à l'égo démesuré de cette gamine, qui n'a d'égal que son égoïsme et son égocentrisme. Moi je crois sincèrement quelle est malade.

Et puis je reste sur cette idée qu'on vit à 3 dans une maison, qui n'est pas la sienne, et que c'est à elle de respecter les lois de vie commune (ce que je demande n'est pourtant vraiment pas compliqué) et non de dicter les siennes sans compromis en disant clairement "je fais ce que je veux".

Par AGeorges

BGervais,

La maladie reste possible, une sorte d'autisme. Je pense cependant plus à un blocage d'ado attardée. Par exemple, vous lui avez pris sa mère. Elle ne vous le pardonne pas. OU vous avez pris la place de son père, même réaction. Si le blocage est ancien, il ne partira pas comme ça. Il est impératif qu'elle soit confrontée à une situation nouvelle pour elle. Continuer à aller à l'école en habitant "à la maison" n'est pas la solution. Interrogez-vous sur ses résultats scolaires. Est-elle en retard ? De combien d'années ? A-t-elle des amies ou des copains ? Une vie normale de jeune de 22 ans dont certains travaillent déjà depuis des années. Fait-elle des petits boulots pendant ses vacances ?

Est-elle fermée comme une huitre ? Avec des écouteurs dans les oreilles pour être ne pas entendre le monde extérieur ?

Avez-vous réfléchi au problème de la drogue ?

Pensez-vous que vous pourriez parler d'elle avec son père bio ?

Beaucoup de questions, n'est-ce-pas !

Rhétoriques, bien sûr, c'est à vous de vous les poser et d'y répondre pour vous, plus toutes celles que j'oublie.

Par bgervais2004

Oui je suis assez convaincu qu'elle a un problème.

Mais cela tient à plusieurs facteurs, je pense.

- D'après les dires de sa mère, son père est alcoolique, violent, et les a malmenées (sa fille et mon amie). Confirmé par des amis qui les connaissaient à l'époque.

- Elle a effectivement très mal vécu la séparation, comme beaucoup d'ados.

- Elle a été élevée comme une princesse, comme une fille unique, sa sœur étant issue d'un premier mariage. Adulée par ses deux parents. Je suis certainement le premier, dans sa vie, à lui imposer des limites, des règles de vie dans son environnement familiale.

Sinon par ailleurs tout va bien. Elle est très bonne dans ses études, a une vie sociale normale, un petit copain très sympa.

Elle a travaillé, même assez dur, cet été.

Pour moi ses problèmes principaux sont :

- son intolérance à la moindre frustration, très capricieuse.

- Elle exige, sans rien rendre en retour.

- Son incapacité à se remettre en question, à avouer : "j'ai eu tort" ou "tu avais raison".

- zéro humilité

- zéro empathie

- sa totale incapacité à accepter la moindre règle dans la maison (à l'extérieur cela semble mieux se passer (?))

- une très grande capacité à dire "NON" en invoquant des prétextes complètement bidons pour tout!

- etc... etc.. je radote!

Donc effectivement, je pense que sa situation familiale n'est pas simple et peut expliquer pas mal de choses, mais ça ne pardonne pas tout.

Sa mère culpabilise énormément de tout ce vécu. Elle lui a imposé un père cinglé et une rupture en pleine adolescence, elle le voit comme ça. Alors elle fait tout pour se faire pardonner. Et quoi qu'il arrive c'est une maman!

Je représente le mec qui a pris la place de son père et en plus je lui impose des règles, des plus basiques, de vie en communauté.

Ca avait peu de chance de matcher...

Par AGeorges

Re,
Visiblement, tel que vous décrivez "l'état des lieux", les problèmes n'existent "qu'à la maison". Elle vous réserve sa face noire, spécialement pour vous.
Et la conclusion s'impose, il faut qu'elle en sorte (de la maison). Le passage adulte impose de se "débarrasser de ses parents". Ce qui ne veut rien dire de méchant, mais qui supprime la dépendance de l'enfant par rapport auxdits parents. Bien sûr, la dépendance financière reste. Ce qui permet de procéder par 'budget'. Peut-être demander à sa mère de s'occuper de ça si ce n'est pas déjà le cas.
Votre idée de l'installer chez elle doit être reprise. Vous devez en convaincre votre compagne. Après la scène récente, ce ne devrait pas être trop difficile. Vous avez des arguments, comme celui d'abandonner les poursuites s'il est fait en sorte que cela ne puisse plus se reproduire.

Ne ressassez pas les torts de votre belle-fille. A 22 ans, elle n'a plus à être chez des parents. Elle a le droit de choisir ses options de vie et vous les vôtres, différentes.
La cohabitation n'est plus possible dans votre cas. Il faut y mettre fin. En situation intermédiaire, n'avez-vous pas de grands-parents qui pourraient l'héberger ? ou d'autres de la famille ?

Par bgervais2004

Oui en effet, je pense que ce comportement est prépondérant dans la maison. Bien que je ne suis pas avec elle le reste du temps pour vérifier.
Entièrement d'accord sur le fait que les ados doivent s'émanciper de leur parents, c'est vital.

Et, oui je rêve qu'elle parte habiter ailleurs..
Mais je suis sûr qu'elle va refuser.
Elle ne supporte pas l'idée d'être seule dans un appart, je pense. Et puis plus personne pour lui faire à bouffer, lui laver et repasser ses habits, obligée de faire des courses, etc.. Pas drôle, plus de bonniche!

D'autre part, c'est un loyer à payer, auquel il est hors de question que je participe, je loge gratuitement déjà son autre fille, adorable, elle. Son père ne voudra pas non plus et mon amie n'aura pas les moyens de l'assumer seule.
J'ai donc peu d'espoir..

Mais je garde l'idée en tête, et vais la mettre de nouveau en avant. Peut être que je pourrai négocier avec sa mère.
Son acceptation conditionnera éventuellement mon dépôt de plainte.

Merci beaucoup pour votre analyse, cela me permet d'avancer.

Par yapasdequoi

Juste un commentaire : Ne mêlez pas la justice à cette triste querelle de famille.

Le pire qu'il puisse vous arriver c'est qu'elle dénonce des violences (réelles ou exagérées) et que le juge vous impose une mesure d'éloignement ! Elle aurait gagné sur tous les fronts.

Cherchez plutôt une solution amiable en accord avec sa mère et surtout PLUS DE VIOLENCE, elle le détournerait à son profit.